

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

Jeunes  
Agriculteurs  
du Morbihan



# SOMMAIRE

**03**

**Vie de réseau**

**08**

**Renouvellement des  
générations**

**15**

**Foncier & Environnement**

**20**

**Production & élevage**

**27**

**Communication & territoire**

**35**

**Perspectives 2023**

# 2022, une année électorale pour les Jeunes Agriculteurs du Morbihan

En mars, les bureaux cantonaux & départemental ont évolué avec de nouveaux visages, de nouvelles idées d'actions.

Concernant le département, une volonté de représentativité des différents territoires et productions infuse à travers la composition du bureau et du conseil d'administration.

## Trombinoscope élus JA du Morbihan



**Thibault Le Masle**  
Président



**Johann Conan**  
Secrétaire G.



**Rejane Etienne**  
Trésorière



**Martial Rio**  
Installation



**Jeremy Choquet**  
Volaille-  
Communication



**Albane Le Gal**  
Dossier Manger  
Français



**Glenn Kerjouan**  
Dossier foncier



**Steven Peuron**  
Installation



**Alexandre Joannic**  
Environnement-  
Urbanisme



**Antoine Elin**  
Lait



**Simon Martin**  
PAC -  
Environnement



**Arthur Le Blevec**  
Administrateur



**Alexis Peltier**  
Administrateur



---

# **JEUNES AGRICULTEURS AU NATIONAL**

---

**JEUNES AGRICULTEURS DU MORBIHAN  
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022**

# VICTOIRES SYNDICALES

## Renouvellement des Générations en Agriculture

-Sur la base des travaux de JA, le gouvernement annonce la mise en place d'un Pacte d'Orientation et d'Avenir Agricoles lors des Terres de Jim 2022.

Le renouvellement des générations en agriculture (RGA) est l'axe central de ce pacte et JA reste mobilisé pour que notre vision du RGA y soit porté.

-Partage de nos positions sur la transmission auprès de l'ensemble des parties prenantes avec l'édition du Livre Blanc Transmission. Jeunes Agriculteurs affirme ainsi sa position de leader sur le sujet.

## EGAlim 2

-Déploiement de la loi EGAlim 2 et promotion de la contractualisation auprès de notre réseau et de nos interlocuteurs.

Un travail de pédagogie est mené sur le terrain par la profession.

-L'action de JA dans le cadre de la loi EGAlim 2 a permis la prise en compte des coûts de production agricoles lors des négociations commerciales 2022. Grâce à cela, une hausse tarifaire de 3 à 5% en moyenne a pu être enregistrée dans les contrats "aval" (IAA et GD) avec une répercussion sur l'amont des filières.

## Carbone

-Création de la SAS ICAA dont JA est l'un des membres actifs et fondateurs. Cette association a pour but de valoriser, via des crédits carbone, les démarches vertueuses de l'agriculture en matière de stockage de carbone et de proposer un accompagnement dans la transition bas-carbone.

## Etiquetage

-Renforcement de la transparence pour une meilleure valorisation des viandes françaises. Celle-ci passe par l'affichage obligatoire de l'origine des viandes de volaille, porc et mouton dans les restaurants et cantines, et ce depuis le 1er mars 2022. Cet affichage était déjà obligatoire pour la viande bovine.

-Parution d'un décret, au 30 juin 2022, qui pose l'interdiction d'utiliser des dénominations de produits animaux pour les produits à base de protéines végétales.

À ce jour, ce décret est suspendu par le Conseil d'Etat mais le syndicat reste mobilisé pour une mise en application rapide.

## Productions animales

### Filière porcine

-Mise en place d'un plan de sauvegarde de la filière à hauteur de 207 M€, débloqués dès février 2022.

Création de 3 volets d'aides pour faire face aux situations les plus compliquées et notamment dans le cas des jeunes installés.

-Dans le cadre de l'arrêté interdisant la castration à vif des porcelets, mis en application en janvier 2022, la possibilité de castrer est conditionnée selon des modalités portées par notre syndicat :

Existence d'un signe de qualité ;

Signature d'un contrat EGAlim 2 garantissant la prise en compte des coûts de production par l'aval de la filière.

### Filière avicole

-Participation à l'élaboration des 7 "fiches actions" qui sont venues compléter la feuille de route "influenza aviaire" adoptée par le ministère de l'Agriculture en 2021.

### Sanitaire

-Participation à l'élaboration de la feuille de route pour renforcer le maillage vétérinaire.

-Participation à l'élaboration du plan Ecoantibio 3

## Foncier

### Photovoltaïque

-Renforcement de la position de JA et mobilisation afin de pousser nos positions sur les textes en cours :

Proposition de loi "Agrivoltaïsme" dont le texte provisoire a été adopté au Sénat ;

Projet de loi "Accélération des Energies renouvelables".

JA s'est mobilisé pour inscrire dans la loi une définition forte de l'agrivoltaïsme ainsi qu'ancrer l'interdiction du photovoltaïque au sol sur terres agricoles.

### Artificialisation des terres

-Travail de JA pour une mise en œuvre rapide et effective des décrets d'application de la loi "Climat et résilience" sur le calcul de l'artificialisation des sols.

### Loi Sempastous

-Travail pour une mise en œuvre des seuils d'application régionaux.

## Gestion des risques

### Assurance récolte

-JA a œuvré pour l'adoption de la loi "réforme de l'assurance récolte et de gestion des risques climatiques en agriculture".

-Implication pleine et entière de JA pour l'adoption des textes d'application de cette loi. En particulier un décret précisant les paramètres et une ordonnance fixant :

- les conditions de choix de l'interlocuteur unique chargé de l'indemnisation ;
- les modalités de création du pool de co-réassurance ;
- les modalités de partage des données entre ces assureurs et l'Etat.

-Travail actif de JA sur la pédagogie de la mise en application des textes parus et à paraître, afin de préparer au mieux la mise en œuvre de la réforme au 1er janvier 2023.

## Fiscal & Social

### PLFSS

-Mobilisation du réseau dans le cadre du PLFSS afin de :

- Permettre le cumul des exonérations de cotisations pour les jeunes agriculteurs avec les modulations de taux prévues pour les cotisations AMEXA et PFA.

Après des années de sollicitation, a été obtenue la possibilité pour les jeunes (5 ans d'installation maximum), d'opter pour le taux réduit de l'AMEXA.

- Réduire la CSG (contribution sociale généralisée) pour les bailleurs ruraux louant à un jeune ayant réalisé le dispositif à l'installation.
- Créer un dispositif de passage de relai.

### PLF

-Mobilisation du réseau dans le cadre du PLF afin de :

- Rehausser le plafond de plus-value, sur les cessions de matériel
- Dégrèver la TFNB et exonérer partiellement l'IFI (impôt sur la fortune immobilière) pour les baux longs termes.

### TO-DE

-Travail auprès des parlementaires pour obtenir la pérennisation du dispositif TO-DE jusqu'en 2026.

## Environnement

### Eco-régime (PAC)

-Obtention d'un éco-régime ouvert à tous, avec plusieurs niveaux de paiement.

### Chartes riverains

-Maintien de la continuité entre deux chartes, et simple ajout des demandes du Conseil d'Etat sans renforcer les contraintes.

### HVE

-Prise de position forte et mobilisation de la profession pour faire valoir la vision du monde agricole face à la révision de labellisation voulue par la CNCE.

### Eau et nitrates

-Mobilisation du réseau afin de pousser une simplification des textes relatifs aux PAN et PAR

## PAC

### Adoption du PSN français en août 2022.

**-Actif agricole:** Travail sur la définition de l'actif agricole dans le cadre de la réforme de la PAC.

Pour la première fois, un critère d'âge apparaît dans la définition de l'agriculteur actif dans la PAC.

**-Aides en faveur des jeunes:** Renforcement du budget dédié aux jeunes installés. 3% sont désormais alloués à l'installation (1.5% sur le P1 et 1.5% sur le P2).

**-Le Paiement jeune agriculteur** issu du 1er pilier, appelé "aide complémentaire au revenu", prendra la forme d'une aide forfaitaire. Elle sera soumise à la transparence GAEC.

**-Renforcement de la conditionnalité** incluant les critères du paiement vert et de l'architecture environnementale, complétée par le maintien des MAEC, de l'aide à la conversion en AB, de l'ICHN et la création des éco-régimes. Notons aussi le maintien des aides couplées et découplées avec quelques modifications (aide à l'UGB, convergence à 85%, etc.)



---

# RENOUVELLEMENT GENERATIONS

---

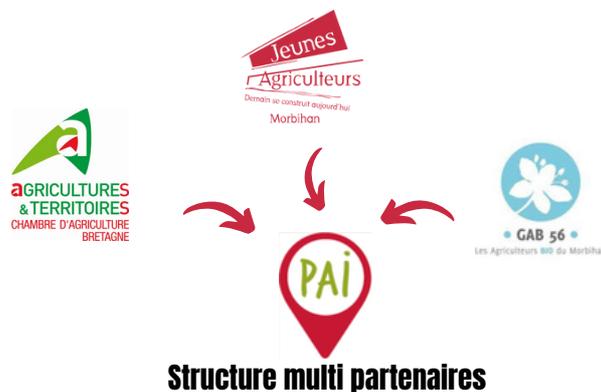
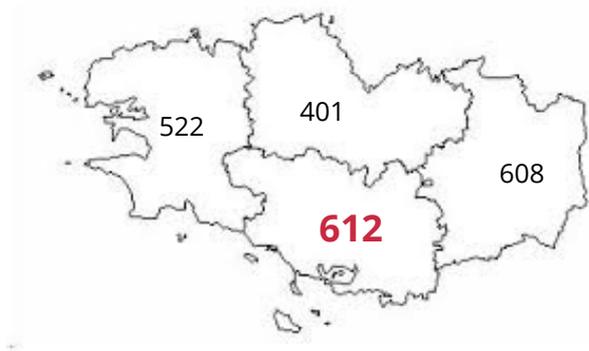
JEUNES AGRICULTEURS DU MORBIHAN  
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

# L'installation dans le Morbihan

2022 a été une année particulièrement placée sous le signe du Renouveau des Générations en Agriculture. L'installation et la transmission étant les enjeux prioritaires du syndicat Jeunes Agriculteurs, nous nous sommes fortement mobilisés tout au long de l'année sur ces deux thématiques.

## Les chiffres du Point Accueil Installation 2022

En 2022, ce sont **2 143** contacts recensés au Point Accueil Installation en région Bretagne dont **612** dans le Morbihan contre 671 en 2021. JA56 a poursuivi la coordination du PAI, comme l'ensemble des départements bretons.

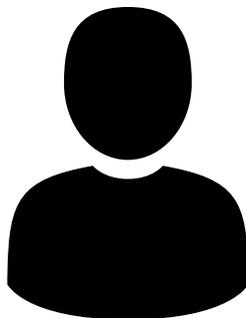


26 % ont plus de 40 ans

43 % de femmes

24 % n'ont pas de diplôme agricole

Non issus du milieu agricole (NIMA) : 82 %



22 % diplômés d'un BPREA

43 % de projets de création

30 % de projets de reprise familiale

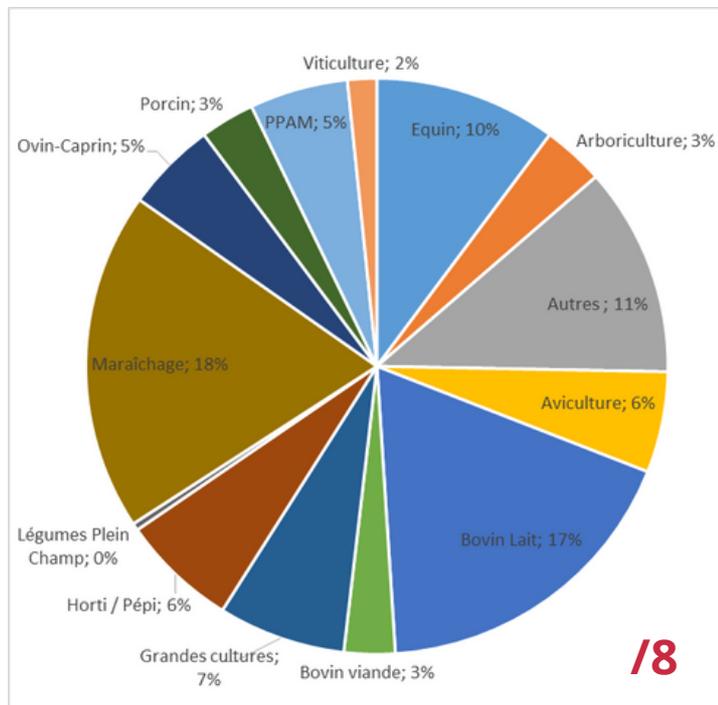
Age moyen : 35,1 ans

Les porteurs de projets appellent au PAI pour les productions suivantes en majorité :

- Maraîchage (18%)
- Bovin lait (17%)

Il est important de mettre ces productions en corrélation avec les exploitations à transmettre. *Pour exemple, 41% des exploitations à transmettre sont des fermes laitières alors qu'il y a seulement 17% des porteurs projet intéressés par cette filière.*

Dans les cas où il semble impossible de reprendre une exploitation et d'en changer l'orientation, ceci suscite néanmoins une ouverture du cédant, une très bonne communication cédant - repreneur, ainsi qu'une bonne expertise du futur installé.



# L'installation dans le Morbihan

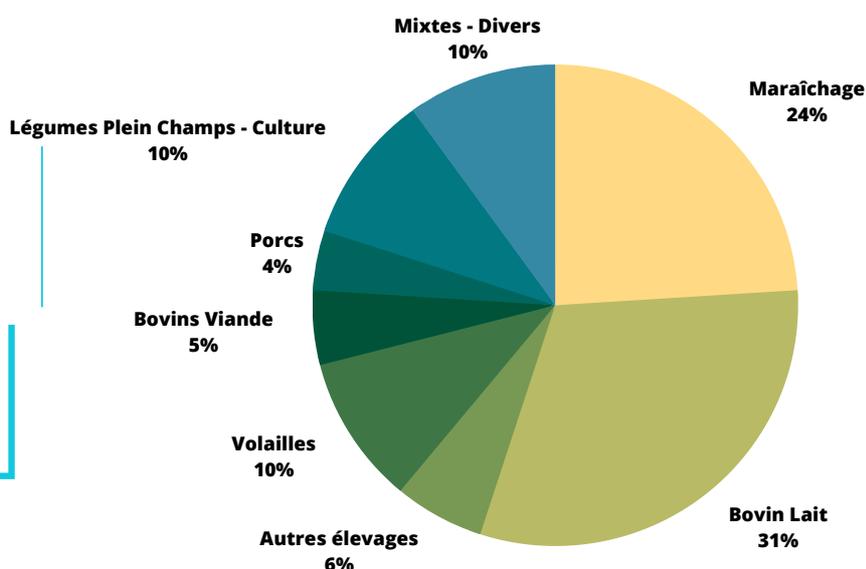
## Les chiffres installation 2022



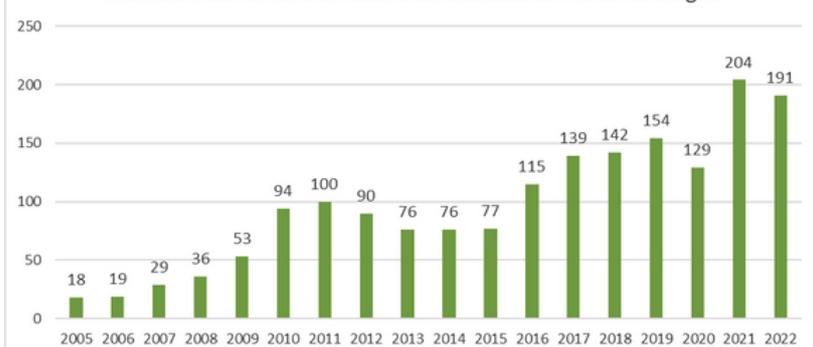
En 2022, la Bretagne compte **482** nouvelles installations aidées. Une légère baisse par rapport à 2021 avec 507 installations aidées. Le Morbihan reste avec un chiffre stable (**105** installations aidées en 2022 et 107 en 2021).

Dans le Morbihan, les installations sont toujours diversifiées. **Les filières laitière et maraîchage sont en tête des installations aidées (31% et 24%).**

Au niveau de la Bretagne, ces deux filières sont également en tête mais avec une avance plus marquée pour la filière laitière (42% d'installations aidées en bovins lait contre 19% en maraîchage).



Evolution du nombre d'installations aidées en AB en Bretagne



En 2021, le nombre d'installations aidées en Agriculture Biologique (AB) au niveau de la Bretagne avait dépassé les records. En 2022, ce chiffre est en légère baisse avec **191** installations aidées (création, conversion et reprise d'exploitation AB).

En 2022, dans le Morbihan le nombre d'installations aidées en AB est de **51** soit **48,5%** des installations aidées dans le Morbihan et **26.7%** des installations aidées en AB en Bretagne.

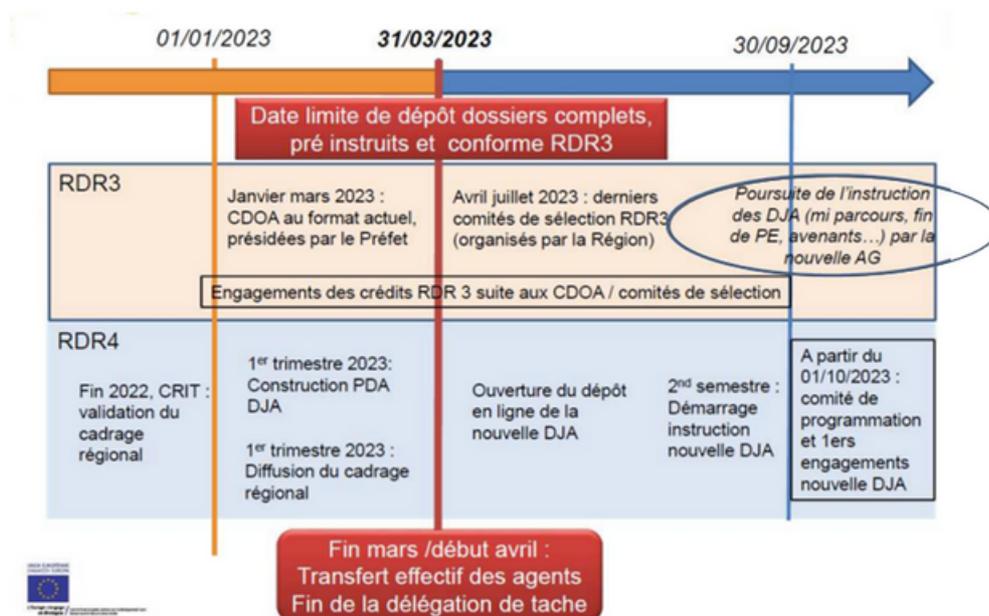
# L'installation dans le Morbihan

## Prochaine DJA

Pendant l'année 2022, les Jeunes Agriculteurs du Morbihan ont accompagnés les Jeunes Agriculteurs de Bretagne à œuvrer dans la réalisation de la nouvelle dotation des jeunes agriculteurs (DJA). Sur les critères d'éligibilités, le conseil régional propose que les porteurs de projets soient âgés de 20 à 40 ans à la date de la demande de la DJA pour en être éligible. La position des Jeunes Agriculteurs est de 21 ans à 40 ans.

Concernant les diplômes, il est primordial que le porteur de projet ait le niveau de diplôme 4 agricole pour être éligible à la DJA en plus de la validation du plan de professionnalisation personnalisé (3P). Dans un premier temps, les négociations ont été difficiles entre les deux parties puisque le conseil régional souhaitait conserver l'ouverture du plan stratégique national (PSN), c'est-à-dire une ouverture aux "niveau 4 agricole ou niveau 3 + 24 mois dans le secteur de la production agricole dans les 3 dernières années ou 40 mois dans le secteur de la production agricole dans les 5 dernières années". Toutefois, c'est la position des JA concernant le niveau 4 agricole qui a été retenue. Il s'agit ici d'une nouvelle victoire syndicale pour les Jeunes Agriculteurs au niveau régional et départemental.

Enfin, en ce qui concerne la dotation forfaitaire, chaque jeunes agriculteurs obtiendra une somme de 22 000 euros en suivant le parcours à l'installation aidée. Il s'agit là encore d'une victoire syndicale. Pour rappel, la DJA moyenne de l'ancienne programmation (RDR 3) s'élevait à 21 500 euros.



Source : Conseil Régional Bretagne

Le 1er janvier 2023 la région sera autorité de gestion de la nouvelle DJA, d'après le Conseil Régional et le nouvelle programmation prendra effet à partir du 01/04/2023 comme l'indique le tableau, ci-dessus.

Le premier comité de programmation (anciennement CDOA) est prévu pour le mois d'octobre 2023, avec application de la nouvelle programmation (RDR 4).

# L'installation dans le Morbihan

## Transmission

JA National propose le livre blanc pour accompagner les cédants dans la transmission de leur exploitation.

JA National met en avant le contexte sociale du monde agricole dans ce livre blanc avec l'appui de certains chiffres afin de sensibiliser sur le renouvellement des agriculteurs dans les prochaines années. 45% des agriculteurs auront plus de 65 ans en 2026, cela représentent donc près de 215 000 exploitants. A cela s'ajoute que 2/3 des futurs retraités n'ont pas identifié de repreneurs, alors qu'ils détiennent 1/4 de la surface agricole utile. Ces chiffres ont pour but d'alarmer face au manque de renouvellement des générations tout en reflétant la réalité de la profession.

Ce livre blanc réalisé par JA National permet de faire un état des lieux des outils à la transmission, dans l'objectif de palier aux manque d'agriculteurs dans les prochaines années.

### MENER UNE POLITIQUE AMBITIEUSE



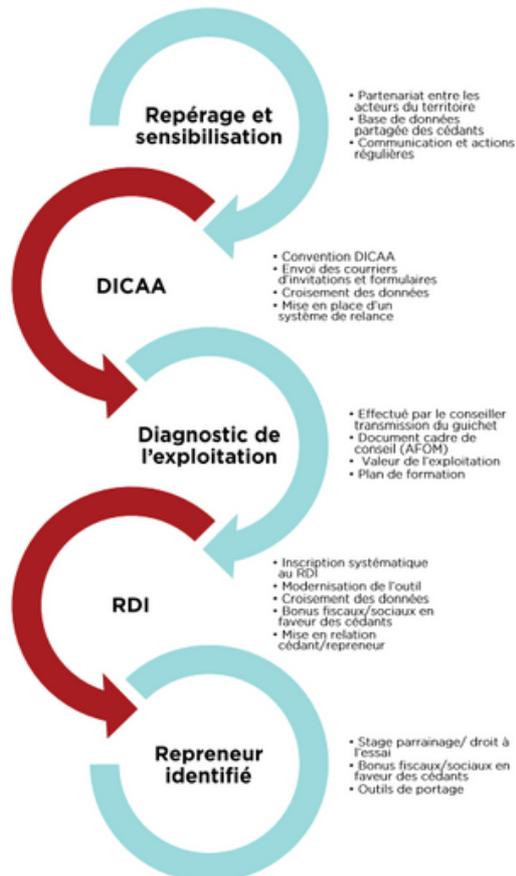
### DE LA TRANSMISSION

LIVRE BLANC

Accompagner les cédants  
pour renouveler les générations



### D'UNE TRANSMISSION RÉUSSIE



Le schéma ci-contre représente "une transmission réussie" selon JA National. L'objectif de ce dispositif est de mettre l'accent sur l'accompagnement des cédants grâce à plusieurs outils comme la DICA (déclaration d'intention de cessation d'activité agricole), le RDI (répertoire départ installation), qui sont aujourd'hui des outils essentiels dans la réussite et l'anticipation d'une transmission.

# 45 %

des agriculteurs auront plus de 65 ans en 2026. Cela représente près de 215 000 exploitants

# L'installation dans le Morbihan

## Promo métier

L'une des missions des Jeunes Agriculteurs du Morbihan est d'assurer le renouvellement des générations en agriculture, c'est pourquoi ils ont participé activement à la semaine du Renouvellement des Générations en Agriculture (RGA) en 2022. Cette semaine est consacrée à la promotion des métiers en agriculture à destination des porteurs de projets et du grand public afin de les sensibiliser à l'importance du renouvellement des générations.

Pour ce faire, les JA du Morbihan ont décidé de travailler avec l'agence de communication Breizh Tandem afin de mettre en place une campagne de communication pour promouvoir le métier d'agriculteur. Des affiches, illustrant des JA dans leur environnement professionnel et incarnant la nouvelle génération d'éleveurs, ont été affichées sur de nombreux panneaux d'affichages dans l'ensemble du département comme à Pontivy et Locminé par exemple.



## Interventions dans les lycées

Dans le cadre des **"demain je m'installe"**. Les JA du Morbihan sont intervenus auprès des étudiants dans les lycées agricoles du départements tel que la MFR de Questembert, le lycée St Yves, l'ISSAT de Redon et le lycée La Touche de Ploërmel.

Des Jeunes Agriculteurs accompagnés de l'animatrice installation JA56, Ludivine Pouliquen, ont ainsi pu échanger avec les élèves sur le renouvellement des générations et l'installation.

Au programme, présentation du syndicat et des valeurs que nous défendons suivi des chiffres clés liés à l'installation de la région Bretagne et du département.

S'en est suivi la présentation du parcours à l'installation : Point Accueil Installation , dispositif 3P et ensuite le post installation.



# L'installation dans le Morbihan

## Stage Agricole



En **2022**, nous dénombrons **214 maîtres de stage** inscrits en Bretagne, dont plus de 46 dans le Morbihan. La production laitière reste majoritaire mais le site propose néanmoins une diversité d'offres : grandes cultures, ovins / caprins lait, aviculture, maraîchage et même des productions telles que l'apiculture ou l'héliciculture.

Afin de faire connaître cet outil, plusieurs actions sont menées depuis 2018. Dans le département, la plateforme est présentée lors du forum installation "Demain je".

Au cours de l'année 2022, les JA du Morbihan ont réalisé une conférence de presse pour promouvoir le site internet qui permet de mettre en relation les futurs maîtres de stages ou apprentissages avec des stagiaires en recherches de lieux dans la région bretonne ou dans la France entière. La conférence de presse a eu lieu chez Steven Peuron, élu JA56, accompagné de son stagiaire.



## Quinzaine installation et transmission

La CRAB a proposé du 22 novembre au 2 décembre 2022, la quinzaine de la transmission et de l'installation en Bretagne. L'occasion de mettre en relation les futurs porteurs de projets et les cédants.

Partenaires du réseau transmission et installation JA Bretagne a participé cette année à l'évènement. Ce rendez-vous a donné lieu à deux rencontres :

- le 25 novembre à Saint Allouestre (56)
- le 2 décembre à Saint Brandan (22).

Marion Claquin et Antoine Le Gall animateurs JA 29 et 22 étaient présents à Saint Brandan. Dans un même temps, Sophie Hourlier JA 35 et Léonie Le Brun JA 56 étaient à Saint Allouestre sur le stand Point Accueil Installation pour accueillir et guider les porteurs de projet dans leur parcours à l'installation. Ces lieux de rencontres ont offert des temps forts à tous les futurs cédants en recherches de repreneurs . Les porteurs de projet en recherche de foncier ou d'exploitation ont également pu réfléchir à l'orientation qu'ils souhaitaient donner à leur projet.





---

# FONCIER ENVIRONNEMENT

---

JEUNES AGRICULTEURS DU MORBIHAN  
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



## Loi Sempastous

La loi Sempastous est une loi soutenue par Jean-Bernard Sempastous. Cet homme politique (LREM) soutient la profession agricole et constitue une étape importante pour limiter la concentration excessive des terres ainsi que relancer l'installation par le biais d'un nouveau contrôle sur les cessions de parts sociales.

De ce fait, cette loi permettrait de réguler la concentration des exploitations et de l'accaparement du foncier via des montages sociétaires qui n'ont cessé de se développer ces dernières années. D'autant plus que de nombreuses exploitations vont être libérées dès demain du fait de départs en retraite et d'arrêts anticipés d'activités. Il était urgent qu'une loi foncière instaure une nouvelle régulation du marché sociétaire. Le seuil d'agrandissement significatif qui sera l'une des deux conditions cumulatives permettant de déclencher le dispositif « Sempastous », doit être compris entre 1,5 et 3 fois la surface agricole utile régionale moyenne (SAURM). JA Morbihan s'associe à JA Bretagne pour militer pour qu'un seuil d'agrandissement soit au plus bas et propose donc un seuil maximum de 1,5 fois la SAURM.

## Participation au Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles (SDREA)

Les révisions du nouveau SDREA ont débuté en 2022 et vont se poursuivre en 2023. Pour rappel, cet outil permet de départager deux exploitations souhaitant s'installer sur une même parcelle. Le départage se fait à l'aide de priorités, voir de sous priorités, qui favoriseront l'une des deux exploitations en fonction de certains critères. Aujourd'hui, toutes les installations ne sont pas soumises au SDREA. En Bretagne le seuil de contrôle est de 21 ha, mais pourrait évoluer dans les mois à venir.

Le travail des Jeunes Agriculteurs du Morbihan concernant le SDREA se fait aux côtés de JA Bretagne. Il est important de rappeler les positions des Jeunes Agriculteurs de Bretagne sur ce nouveau schéma :

- Dans un premier temps, JA Morbihan et JA Bretagne souhaitent que le SDREA soit un outil favorisant l'installation. L'installation étant le dossier prioritaire du syndicat des Jeunes Agriculteurs, de ce fait, il est indispensable que l'installation (actuellement en priorité 4.2) passe en priorité 2 en intégrant de la conditionnalité pour faciliter les échanges parcellaires entre agriculteurs. La conditionnalité représente un élément majeur qui est réclamé par l'ensemble des professionnels agricoles alors il s'agit d'un réel souhait de l'appliquer !
- Dans un second temps, concernant la priorité 8 s'intitulant "consolidation permettant d'atteindre le seuil de viabilité", JA Morbihan et JA Bretagne souhaitent que celle-ci soit uniquement ouverte aux agriculteurs à titre exclusif ou principal afin de valoriser les professionnels agricoles.
- Enfin, en ce qui concerne la sous priorité 9.6 s'intitulant " IDE/UT le plus faible", les JA souhaitent minorer l'IDE de 20% lors des 5 premières années d'installation pour les jeunes agriculteurs. L'objectif de cette proposition est de valoriser le lien au sol et donc l'autonomie alimentaires des jeunes agriculteurs en filière hors sol.

Les discussions reprendront dès l'année 2023 où les JA du Morbihan porteront avec JA Bretagne l'ensemble des idées citées précédemment.



2022 a été une année dense pour les Jeunes Agriculteurs du Morbihan sur le sujet de l'environnement. Conscients des enjeux de préservation des ressources naturelles et de l'impact des activités humaines sur le climat, les agriculteurs se placent en acteurs incontournables de la lutte contre le changement climatique. Au delà de l'actualité sur le PAN / PAR 7 et le lancement en fin d'année du projet Innov azote, c'est bien la sécheresse sans précédent de l'été 2022, qui a marqué tous les esprits. Des comités sécheresse réguliers ont été organisés, les questions de gestion de la ressource en eau ont été débattues et JA56 a travaillé en collaboration avec JAB sur de nombreux sujets environnementaux. L'importance de l'environnement pour les Jeunes Agriculteurs du Morbihan se traduit également par le thème de l'Assemblée Générale départementale : **"Perspectives climatiques : Quels enjeux pour le département ?"**

A cela s'ajoute le choix du thème du rapport d'orientation national : l'environnement au sens large.

## Participation aux Comités de gestion de la ressource en eau (CGRE)

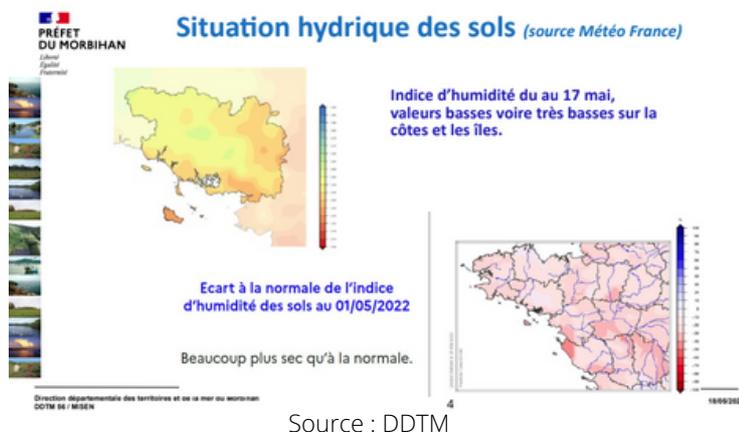
Le sujet de l'eau est complexe : la qualité de l'eau et la quantité sont les deux axes majeurs régulièrement discutés. La problématique du partage de la ressource entre les usagers, dont font partie les agriculteurs, est l'une des thématiques prégnantes. Côté agriculture cela pose la question d'une part du stockage de la ressource et d'autre part de l'irrigation.

L'année 2022 a été marquée par le premier arrêté préfectoral portant un arrêté cadre sécheresse datant du 18 mars 2022 et s'en est suivi un second plaçant le département du Morbihan en situation de vigilance sécheresse le 6 mai 2022.

Suite à ces différents arrêtés, la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) appuyée par la « Mission Inter-Services de l'eau et de la Nature » (MISEN) ont décidée d'organiser un comité de gestion de la ressource en eau (CGRE) spécial sécheresse au vue de la situation hydrologique du département dès le 18 mai 2022.

Les Jeunes Agriculteurs du Morbihan participent activement à l'ensemble des CGRE pendant lesquels les sujets qui ont pu être traités sont les suivants :

- Point de la situation météo et hydrologique
- Point de situation des producteurs d'eau potable
- Décisions par zone de gestion
- Echanges sur l'avancement de la démarches "métabolites" en Bretagne et dans le Morbihan



Les comités de gestion de la ressource en eau se poursuivent sur l'année 2023 notamment avec la mise en place de groupes de travail dans lesquels font partis les Jeunes Agriculteurs du Morbihan.



## Lancement Innov Azote

Alors que la profession a décidé, sous l'égide du CAR environnement, de boycotter les discussions autour du PAR7, le projet Innov Azote a été déposé en décembre 2022 pour proposer des pratiques innovantes et vertueuses sur le territoire du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Etel (56).

Une rencontre à la Chambre d'Agriculture du Morbihan, ouverte à tous les acteurs du secteur dont les JA56, a été réalisée en novembre 2022. A l'occasion de l'élaboration du 7eme programme d'action national, nitrates (PAN) une démarche expérimentale de territoire sur des masses d'eau du Golfe du Morbihan et de la Ria D'Etel a été retenue. L'objectif étant d'accompagner les agriculteurs dans une démarche innovante et volontariste, évitant le tout réglementaire.

Cette expérimentation à grande échelle vise à identifier des innovations socio-organisationnelles à l'échelle des exploitations et du territoire, répondant aux enjeux de la Directive Nitrates, de la transition agroécologique et de la gestion de la qualité de l'eau.

## Feuille de route "Azote" par JA Bretagne

L'Azote est un sujet évoqué par les Jeunes Agriculteurs à tous les échelon. C'est pourquoi les JA du Morbihan travaillent main dans la main avec les JA Bretagne à ce sujet. Dès le mois de juin, une feuille de route "azote" a été rédigé par JA Bretagne, dont des élus du Morbihan y sont représentants, pour rappeler ses positions lors des rencontres politiques. L'objectif est de continuer à créer de l'azote organique en soutenant les activités d'élevage en Bretagne qui sont aujourd'hui menacées.

Pour cela JAB souhaite axer l'utilisation de l'azote sur une logique agronomique et territoriale :

- Se référer aux besoins physiologiques de la plante pour fixer les seuils d'apport en azote organique et optimiser l'apport en azote minéral.
- Développer les aides à l'investissement des agriculteurs pour favoriser les pratiques vertueuses (ex : enfouissement).
- Accorder plus de souplesse dans les périodes d'épandage qui sont aujourd'hui fixes.
- Décorrélér les seuils d'apport en phosphore et en azote organique afin d'avoir une logique territoriale fonction de l'azote produit localement qui diminuerait les transports et le recours à l'azote minéral.
- Revoir la logique actuelle de seuil de production d'azote organique par canton qui oblige certains producteurs à brûler l'azote dans les stations de traitement ou encore à l'exporter.
- Supprimer le seuil de 20% de légumineuses dans les couverts végétaux afin de valoriser cet azote au détriment de l'azote minéral apporté aux cultures.
- Revoir les critères de choix variétaux.

## Agrivoltaïsme

JA Morbihan a appuyé JA Bretagne et JA National dans sa position ferme contre l'installation de panneaux photovoltaïques au sol et contre l'agrivoltaïsme, sauf dans certaines conditions très encadrées. En effet, dans le cadre de la proposition de loi "Agrivoltaïsme" et du projet de loi "Accélération des Energies renouvelables", les JA ont craint que le Gouvernement laisse la porte ouverte à tous les projets au risque de concurrencer les terres agricoles alors même que de nombreuses surfaces urbanisées et toits de bâtiments ne sont pas encore recouverts.



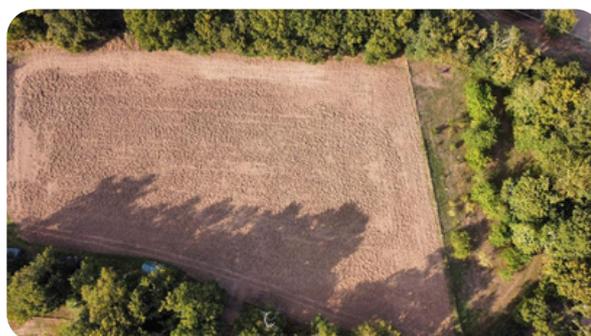
## Dégâts des nuisibles constatés dans le Morbihan

Une rencontre entre les Jeunes Agriculteurs du Morbihan et la FDSEA ainsi qu'avec le préfet du Morbihan, Monsieur Bolot Pascal, a eu lieu le 13 octobre 2022 sur l'exploitation de Johann Conan à Saint-Avé. Lors de cette rencontre, Monsieur le préfet a été alerté sur la prolifération de nuisibles s'attaquant aux cultures des agriculteurs sur le département. Ces dégradations ont des conséquences importantes sur l'ensemble des exploitations et elles sont notamment causés par des nuisibles tels que les blaireaux, les choucas et les gros gibiers comme les sangliers.

Lors de ce temps d'échange les JA du Morbihan ont sollicité Monsieur le préfet afin de mettre en place un dispositif, en collaboration avec la Fédération de Chasse du Morbihan, pour lutter plus drastiquement contre les nuisibles sur notre territoire. Plusieurs points ont été mis en lumière :

- Un besoin de dépeupler les populations de nuisibles particulièrement sur les zones côtières. Il est possible de constater des bandes de 25 à 30 sangliers par endroit sur le département;
- Les indemnités liées aux dégâts ne sont pas à la hauteur du coût de remise en état et de re-semence (prix de la semence, du gasoil et du temps de travail). Le coût d'une remise en état est en moyenne de 800€ par hectare pour un agriculteur.
- Des dégâts indirects sont subis par les agriculteurs (dégâts matériels, impacts sur la qualité des récoltes, impact moral)
- D'autre part, il faut noter que les choucas et les blaireaux ne sont pas reconnus comme des prédateurs causant des dégâts à la hauteur de ceux des gros gibiers alors qu'ils en font tout autant;

Suite à l'ensemble de ces points, les JA56 souhaitent être force de proposition pour travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire afin de remédier à cette situation.



Source : Adhérents JA56. Images 1, 2 et 4 : dégâts de sangliers ; image 3 : dégâts de choucas sur un silo d'ensilage.



---

# PRODUCTION ELEVAGE

---

JEUNES AGRICULTEURS DU MORBIHAN  
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



## Conjoncture

L'année 2022 a été une année compliquée pour la filière laitière. La demande était présente, la production aussi, les prix ont fortement augmenté partout en Europe et pourtant la conjoncture de la filière n'a pas été facile tout au long de l'année. Effectivement, le prix du lait a atteint des niveaux inédits au cours de l'année mais les éleveurs laitiers ont du faire face à plusieurs aléas :

- Un prix unitaire des charges qui a augmenté de manière importante dans un contexte de forte inflation avec une évolution incertaine à moyen terme (hausse de l'énergie, du gaz, des matières premières...).
- Une décapitalisation largement engrangée : légère baisse de la collecte en lait mais réelle baisse du nombre de vaches laitières (+ de 3% de baisse en 2022 en Bretagne - source CNIEL)
- Une inquiétude sur la filière bio avec l'inflation sur les prix qui ont poussé les consommateurs à revoir leurs habitudes de consommation et à délaisser ces produits.

A cela s'ajoute également un manque de transparence de la filière avec Egalim 2 qui a du mal à se faire appliquer, notamment par le non respect des formules, voire la non prise en compte des coûts de production par les industriels (un manque de décrets, un manque de transparence pour certains, des pénalités logistiques par les GMS...). Sans compter sur le fait que la coopérative Sodiaal a entraîné l'ensemble de la filière dans une mauvaise dynamique.

Au niveau régional, les entreprises Even et Lactalis ont été rencontrées au SPACE (Sodiaal absent lors du salon). Cela a été l'occasion de comprendre leur stratégie pour l'hiver 2022 notamment en terme de négociations.

Les Jeunes Agriculteurs du Morbihan resteront attentifs aux prix annoncés à la hausse pour le début d'année 2023.

## Participation au groupe lait Grand Ouest



Les Jeunes Agriculteurs du Morbihan ont participé activement à un groupe lait dans lequel se sont réunis les JA Pays de Loire et Bretagne afin de parler des actions menées au cours de l'année, particulièrement depuis l'été 2022 dans les départements du grand Ouest. Ce groupe a aussi permis de comparer les formules et prix du lait en fonction des laiteries avec lesquelles travaillent les JA présents. Lors du groupe lait, la deuxième partie de la journée s'est organisée en groupes de travail dans le but de réfléchir sur l'attractivité du métier (viabilité et vivabilité) et l'adaptation de la filière laitière au changement climatique.



## Crise du marché

Le marché du porc a subi de fortes perturbations suite à la crise du Covid (désorganisation du transport international, inflation sur les intrants et l'alimentation animale à travers les matières premières agricoles entrant ) ainsi que de l'apparition de la peste porcine africaine (PPA) en Europe ce qui a provoqué un surplus d'offre. Alors que les charges ont augmenté de 27%, le prix payé aux producteurs a diminué de 14% sur un an. Il s'agit d'un écart de prix jamais subi depuis 30 ans pour la filière porcine française alors qu'au moins 30% des éleveurs français risquent de disparaître d'ici 2023.

Début 2022 face à la crise du marché du porc, Julien Denormandie, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a annoncé un plan de sauvegarde immédiat en débloquant 270 millions d'euros pour la production et prévoit l'amplification de mesures plus structurantes telle que la mise en œuvre de la loi Egalim 2.

## Arrêt de la castration à vif

Au 1er janvier 2022, l'arrêt de la castration à vif imposée aurait dû inciter les groupements à s'engager dans la production de mâles entiers mais également à faire naître une dynamique de compensation des surcoûts pour les éleveurs tout en respectant une équité entre les éleveurs. Un sujet délicat puisque les abattoirs sont assez réticents à produire du mâle entier.

Les JA du Morbihan ainsi que les JA de Bretagne avaient beaucoup d'attentes vis à vis de l'AOP porc grand ouest notamment. C'est pourquoi JAB a rencontré les responsables de l'AOP le 24 mars. Mais chaque groupement a choisi sa propre stratégie sans logique globale; depuis le 1er juillet dernier, Kermené accorde une prime de 5,5 centimes par kilo pour les mâles castrés, Bernard 3 centimes, Bigard 2,5 centimes, et JPA n'a pas de plus-value. A ce jour, les inégalités entre éleveurs perdurent.



Les Jeunes Agriculteurs du Morbihan maintiennent leurs demandes d'harmonie entre les abattoirs, d'équité et de prise en charge des surcoûts.



# Dossier "Manger Français"

## Banderoles estivales

Cette année, 5 banderoles ont été déposées sur le bord des routes du département pour y promouvoir l'origine des produits de notre alimentation.

Un petit clin d'œil aux Morbihannais et aux touristes pour rappeler la diversité des produits proposés sur notre territoire et l'importance de manger français, également, pendant les vacances.



## Rencontre avec Métro



Les Jeunes Agriculteurs, la FNSEA et diverses organisations sont signataires depuis 4 ans d'une charte impliquant Métro à se fournir en majorité de produits d'origine Française.

En mars 2022, Jeremy Choquet et Marie-Lou Carpier se sont rendus sur le site de Metro Vannes pour communiquer avec la direction auprès des restaurateurs sur l'importance du choix de l'origine des produits qu'ils cuisinent.

Les échanges francs et constructifs se sont poursuivis par une visite de magasin.

Les Jeunes Agriculteurs du Morbihan insistent sur l'importance de ces échanges. La restauration hors domicile est un débouché important pour les productions, il est donc important de maintenir cette pression sur l'origine des produits d'achat !

Depuis le 1er Mars en restauration il est obligatoire de mentionner l'origine des viandes de porc, d'ovin et de volaille.



# Organisation des filières

## La loi "Egalim 3"

L'adoption de la PPL Egalim 2 (« Besson-Moreau ») est le reflet d'un travail syndical accompli. Tout d'abord, le fait qu'une proposition de loi vienne améliorer un texte voté deux ans auparavant par la même majorité est un signal fort. Les mobilisations syndicales des Jeunes Agriculteurs faisant suite à des négociations commerciales 2021 particulièrement tendues, notamment dans certains secteurs, ont porté leurs fruits.

Un travail de terrain et de pédagogie a été réalisé sur l'année 2022 par les Jeunes Agriculteurs afin de mettre en place, dans une logique de syndicalisme économique, les outils pour faciliter la mise en œuvre d'Egalim 2 dans les régions, les filières, etc. Des groupes de travail par filières ont été organisés au niveau des Jeunes Agriculteurs de Bretagne afin de répondre aux interrogations des agriculteurs et réfléchir ensemble à la mise en application concrète des dispositions de la loi.

Début 2023, une proposition de loi du député Frédéric Descrozaille, visant à sécuriser l'approvisionnement des Français en bien de grande consommation, sera examinée. Cette proposition est surnommée loi "Egalim" 3 puisqu'elle s'inscrit dans la continuité des lois Egalim et Egalim 2. Cette proposition de loi sera en cours de finalisation sur l'année 2023.

Les Jeunes Agriculteurs du Morbihan souhaitent le maintien du seuil de revente à perte (SRP +10%), l'application de la loi Egalim pour les marques de distributeurs et un meilleur contrôle des pénalités logistiques.

## Assurance Récolte

Les successions d'aléas, en particulier climatiques et sanitaires, fragilisent les exploitations agricoles tant économiquement que techniquement. Certains aléas se répètent parfois chaque année à des intensités variables et doivent questionner sur la résilience des exploitations agricoles. L'année 2022 n'a pas fait exception et des aléas d'ampleur notamment dus à la sécheresse.

Les agriculteurs sont de plus en plus touchés par le dérèglement climatique, entraînant des pertes importantes pour leurs exploitations. Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a réformé le dispositif d'assurance récolte pour faire face à la multiplication des aléas météorologiques liés au changement climatique. Ce dispositif a été étudié tout au long de l'année 2022, à l'issue des travaux du Varenne de l'eau et du changement climatique, pour une mise en place en janvier 2023. L'objectif du dispositif est de mieux couvrir les agriculteurs contre ces risques et de préserver les exploitations ainsi que la souveraineté alimentaire de la France.

Les compagnies d'assurance jouent le rôle d'interlocuteur agréé et versent les indemnités d'assurance récolte et l'indemnité de solidarité nationale dans une logique de "guichet unique". Les entreprises d'assurance devraient pouvoir également jouer ce rôle d'interlocuteur agréé pour les cultures non assurées dans un futur proche.

**17%**

de la surface agricole utile était assurée en 2022 d'après le gouvernement



## Mobilisation février - mars 2022

En tout début d'année 2022 près de la moitié du réseau départemental s'était mobilisé à Vannes, Ploërmel, Pontivy et Lanester, accompagnés par la FDSEA, pour faire part de notre mécontentement auprès des GMS.

### « On veut juste un avenir », « Nos produits ont un prix »

Une profonde incompréhension pour les JA qui voyaient l'application de la loi Egalim non mise en place par les GMS qui continuent d'importer des produits alimentaires et ne prenant pas en compte les coûts de production dans les contrats.

La mobilisation des agriculteurs du département avait plusieurs objectifs: premièrement, être entendu par les consommateurs et deuxièmement présenter à l'ensemble de nos concitoyens l'envers du décor des pratiques déloyales de la grande distribution !



S'en était suivi plusieurs mobilisations à échelle cantonale dans l'optique une seconde fois de montrer aux grandes surfaces et aux consommateurs la détresse des Jeunes Agriculteurs. Les entreprises de travaux agricoles ont rejoint les mobilisations pour soutenir les agriculteurs !

« Les aides ne sont pas une solution viable à long terme !  
Nous voulons vivre de notre métier »





---

# COMMUNICATION TERRITOIRE

---

JEUNES AGRICULTEURS DU MORBIHAN  
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Il est peut-être bon de rappeler que la communication des Jeunes Agriculteurs du Morbihan se doit d'être le reflet de la diversité qui compose l'ADN du syndicat.

Elle est donc protéiforme afin de :

- valoriser le métier d'agriculteur et susciter des vocations
- défendre les intérêts des jeunes ou futurs installés
- valoriser la vie rurale
- contrecarrer l'agribashing en misant sur la pédagogie

La façon de communiquer et les types de messages évoluent également en fonction des différents publics constituant notre audience :

- le grand public
- les scolaires (élémentaires au supérieur)
- les professionnels de l'agriculture
- nos adhérents
- les élus et officiels

## Les outils multimédia au service du réseau

### - Un site web JA Morbihan

[www.jeunesagriculteursmorbihan.com](http://www.jeunesagriculteursmorbihan.com), pour informer de l'actualité des JA, nous faire connaître du grand public, de la presse, des étudiants... L'objectif est de gagner en visibilité.

### -Une newsletter hebdomadaire interne, le Morbi'Mail (dédié aux élus du département)

Pour informer des réunions hebdomadaires, des événements et rencontres à venir.

### -Une newsletter hebdomadaire externe

Pour informer nos adhérents des actualités agricoles (par mail le vendredi).

### -Une page LinkedIn

Pour fédérer le réseau professionnel interne et externe de JA.

### - Un compte twitter

Notre compte comptabilise plus de 1100 abonnés. Son but est de partager nos positions auprès des leaders d'opinion, principaux utilisateurs de ce média. Twitter est le réseau qui offre un rayonnement et une possibilité de lobbying auprès des parlementaires.

### -Une page Facebook

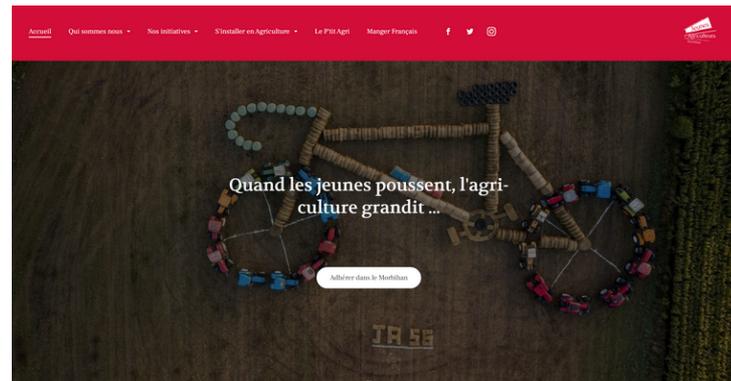
Plus de 6500 abonnés, soit une augmentation de 1000 followers entre le 01/01 & le 31/12/2022.

Cette page a pour vocation de faire connaître nos positions et rendre visibles nos actions auprès de la communauté JA à son sens le plus large.

### -Une page Facebook dédiée à l'installation dans le Morbihan

Cette page est une vitrine de volet "renouvellement des générations" de nos actions. Elle compile tous les messages et actions portés sur ce thème.

Elle est également une source d'informations pour les porteurs de projets .





## Actions de JA

Jeunes Agriculteurs du Morbihan travaillent toute l'année à maintenir des relations avec les élus de nos territoires.

Il est important de présenter concrètement les réalités de nos exploitations pour obtenir leur soutien, discuter des solutions possibles et parvenir les engager dans promouvoir les intérêts agricoles.

Nous profitons de ces échanges pour rappeler à quel point leurs décisions impactent le quotidien des agriculteurs.

Notre volonté est de leur offrir la possibilité d'agir en conséquence.

C'est dans cet objectif que nous avons organisé plusieurs rendez-vous au cours de l'année 2022.

Rendez-vous parlementaires

01 avril 2022

05 septembre 2022

19 décembre 2022

Rencontres avec monsieur le Préfet.

16 février 2022- Exploitation d'Albane Blandel

13 octobre 2022 - Exploitation de Johann Conan

Au-delà de ces temps officiels, JA56 alerte sur les sujets sensibles ou informe sur des décisions ou pratiques discutables via des communiqués de presse transmis à la presse quotidienne régionale et la presse spécialisée agricole.

Ce sont 9 communiqués et invitations presse qui ont été transmis en 2022 aux journalistes.





## SPACE



Le SPACE, lieu d'échanges, de rencontres et de rendez-vous, a sonné la rentrée syndicale pour les Jeunes Agriculteurs de l'Ouest.

Cette année, le salon a rassemblé 90 000 visiteurs, niveau semblable de fréquentation aux éditions « pré-covid-19 ».

Le stand Jeunes Agriculteurs, partagé avec la FRSEA a mobilisé une trentaine de JA de l'ensemble de la Bretagne pour accueillir les adhérents, le public, faire la promotion de notre syndicat et de nos projets.

Il a également permis d'assurer les différentes rencontres qui s'enchaînent pendant 3 jours.

Souvent très fréquenté, le stand a du mal à être accessible au grand public, aux étudiants timides.

Alors cette année, JA a proposé un jeu concours : trois questions / réponses en lien avec l'installation en agriculture pour gagner des lots du Stade Rennais ; parfait prétexte pour sensibiliser et échanger !

Le mardi du SPACE est toujours une journée intense, elle commence à 8h00 par un petit déjeuner avec le Ministre de l'Agriculture, l'occasion pour nos trois présidents JA de région de passer des messages.



Pour cette édition du SPACE, deux thématiques ont été retenues : la décarbonation de l'élevage et l'enseignement agricole avec un hall dédié aux jeunes.

Thibault Le Masle, Cyrille Herbert et Didier Miossec, élus JA Bretagne se sont entretenus devant plus de 80 élèves de différentes formations de Bretagne sur les 3 jours.

Le fort besoin d'échanger était palpable auprès des élèves, qui pour beaucoup d'entre eux, souhaiteraient s'installer d'ici les cinq prochaines années. Les étudiants ont abordé les inquiétudes sur le contexte agricole en lien avec la guerre en Ukraine, des questions sur la charge de travail, ou encore la vision des agriculteurs dans notre société actuelle.

Face à ces interrogations les JA ont eu un dialogue rassurant pour démystifier des réalités sur profession d'agriculteur.

Si nous devons retenir trois mots de ce temps d'échange, ce serait le partage, l'écoute et la convivialité.



# Le p'tit agri

## Contexte

Créé en période de pandémie en 2020 pour palier l'impossibilité d'aller à la rencontre des scolaires, le P'tit Agri est donc un outil de promotion du métier d'agriculteur.

Au cours de ces deux premières années d'existence, un numéro était réalisé, par l'équipe des JA56, tous les mois.

Les thèmes sont répartis autour de trois grands axes : la production animale, la production végétale et la transformation des produits alimentaires.

Il rencontre un beau succès auprès des écoles mais également de structures .



## L'évolution du magazine

2022 marque une étape importante pour le magazine.

Le p'tit Agri est notre création mais nous avons décidé de nous entourer de nouvelles structures pour donner une autre envergure à cet outil.

Nous avons ainsi fait le choix de mutualiser la création du support avec Jeunes Agriculteurs de Bretagne et Agriculteurs de Bretagne.

Cela a permis de revoir la maquette, d'obtenir une aide rédactionnelle, de diffuser à plus grande échelle et d'obtenir des financements concrets .

Les 3 partenaires s'engagent à rédiger ensemble 3 numéros à l'année en gardant l'objectif de mettre à l'honneur, de manière pédagogique, des produits alimentaires courants et en expliquer l'origine, la production et la diversité.

Les 2 premiers numéros traitent donc de la pomme (septembre 2022) et du fromage (janvier 2023).

Bien entendu, sa conception est toujours réfléchiée pour être en adéquation avec les attentes des agriculteurs, de nos lecteurs, des enseignants et des parents.

Cette nouvelle mouture a été présentée lors du Salon de l'Agriculture aux Ministres de l'Éducation et de l'Agriculture.



# Animation du territoire

Les Jeunes Agriculteurs du Morbihan, au-delà de leur action syndicale, ont également pour objectif d'**être des acteurs de la vie locale**.

Nous œuvrons, bien entendu, pour une meilleure compréhension des réalités de l'agriculture. Selon nous, cela passe aussi par des rendez-vous favorisant les rencontres entre agriculteurs et "voisins".

--"Voisins locaux" avec qui nous animons les territoires ruraux et créons de belles synergies notamment avec les autres associations locales.

--"Voisins de territoire" à destination de qui nous proposons les animations. A travers la convivialité qui caractérise ces festivités, nous espérons faire évoluer les a-priori que porte une partie de la population sur les agriculteurs.

--"Voisins de métier" avec qui nous partageons des vécus (qu'ils soient adhérents JA ou non). Entrer dans les comités d'organisation de nos événements, peut être un temps hors de la ferme, une respiration dans un quotidien pressant bénéfique à tous.



Deux types de manifestations se distinguent:

- celles pilotées par la structure départementale dont le plus important est la Fête de l'Agriculture
- celles portées par les cantons offrant une grande diversité (repas, courses, portes ouvertes...) et un ancrage territorial fort.

## 8

rendez-vous ouverts au public mis en place par les JA du Morbihan sur 2022



# FÊTE DE L'AGRICULTURE

## 2022

**GUENIN**  
**27 & 28 Août**



**12 000**  
VISITEURS

**2 jours de convivialité**

visiteurs d'horizons divers:

- du monde agricole ou non
- des familles
- des amateurs de sports mécaniques



**214 partenaires**

Que nous remercions du soutien qu'ils nous apportent pour mener à bien chaque édition

25 dans le village  
23 exposants  
19 producteurs locaux  
147 soutiens



**1 500**

**REPAS LE SAMEDI SOIR**

800 kg de moules  
700 kg de frites



**2,5 km**

**DE BARRIÈRES  
POSÉES AUTOUR DU SITE**



**250**

**FORMIDABLES  
BÉNÉVOLES**

# Le réseau, la force de notre syndicat !

## L'arbre de Noël

Comme chaque année, les Jeunes Agriculteurs du département organisent l'arbre de Noël des JA.

En 2022, le rendez-vous était donné à Locmaria - GrandChamp.

Près de quarante enfants et leurs parents s'y étaient déplacés pour assister au spectacle des Repriseuses de l'Ouest ! Un voyage musical.

Le père Noël a fait une arrivée triomphale sur un traîneau non pas tiré par des rennes mais par un antique Someca orange.

Fidèle cependant à la tradition, il était accompagné de sa mère Noël, le traîneau rempli de bonbons et de cadeaux.

La traditionnelle séance photos a ensuite laissé place à un goûter convivial.



## Soirée Adhérents



Cela faisait plusieurs années que les Jeunes Agriculteurs n'avaient pas organisé un temps de cohésion permettant à tous les adhérents du département de se rencontrer. Le besoin de se retrouver et de réactiver la convivialité entre les membres au-delà des frontières des cantons se faisait particulièrement sentir sur cette année 2022.

Le rendez-vous a donc été donné au 17 novembre pour une soirée bowling où tout adhérent et conjoint.e étaient conviés.

Un joli succès car 80 personnes ont répondu présents.

Une soirée marquée par les rires et la bonne humeur ambiante.

## Actions solidaires

Le Téléthon est le rendez-vous annuel de la solidarité en France. Les Jeunes Agriculteurs du canton de Malestroit ont souhaité prêter main forte à la Commune de Malestroit pour animer leur week-end. Ils ont donc organisé des baptêmes de tracteurs dont les bénéfices ont été reversés au Téléthon.

Fort de son expérience 2021, le canton de Grand-Champ a eu la volonté de renouveler le semi solidaire. Le partenariat avec la SAFER a été renouvelé. A nouveau les bénéfices de la vente du maïs produit seraient reversés à des associations.

Malheureusement, les conditions climatiques particulières de cette année et les destructions animales ont eu raison des efforts fournis par les membres du canton. Malgré l'énergie employée, cette action est blanche.

Mais il est important de noter que cela n'a pas entaché la motivation des Jeunes Agriculteurs à renouveler ce geste solidaire. Le prochain semi sera travaillé à lumière de l'édition 2022.



---

# **PRESPECTIVES 2023**

---

**JEUNES AGRICULTEURS DU MORBIHAN  
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022**

# PERSPECTIVES 2023

## Renouvellement des Générations en Agriculture

-Après une année 2022 à réaliser du lobbying sur la nouvelle programmation (2023-2027), les Jeunes Agriculteurs du Morbihan vont continuer leur travail sur l'installation et à promouvoir le métier d'agriculteur tout en veillant au bon fonctionnement de la nouvelle programmation. Les JA 56 ont à cœur de valoriser l'installation pérenne (viable, vivable et transmissible) des jeunes.

## Environnement

-JA 56 souhaite poursuivre le travail mené sur les directives nitrates et Innov'Azote. Alarmé par la situation climatique vécue en 2022, les JA souhaitent accélérer les avancées sur la question de l'irrigation des cultures et le stockage de l'eau.

-Les Jeunes Agriculteurs du Morbihan travaillent sur l'organisation d'une Assemblée Générale sur le thème du climat à l'échelle départementale.

-Pour 2023, les JA56 continueront de travailler activement

## Dossier "Manger Français"

-Les JA56 vont poursuivre la promotion du "Manger Français" au cours de l'année 2023 notamment par l'élaboration d'un concours de structure de paille avec affichage de banderoles sur la période estivale et reconduire l'opération " Le plein des sens".

-Une réunion annuelle avec Métro est à organiser pour en savoir plus sur l'approvisionnement en volaille française suite à la crise aviaire et l'inflation.

-Les Jeunes Agriculteurs du Morbihan souhaiteraient également rencontrer les communes pour échanger sur les repas en cantine.

## Filières

-Les Jeunes Agriculteurs du Morbihan souhaitent prendre position sur le sujet du prix du porc en demandant une grille de paiement commune aux abattoirs.

-JA 56 continuera à travailler et à se mobiliser pour une prise en compte des coûts de production et la mise en place des lois telles qu'Egalim 2.

## Foncier

-Sur l'année 2023, JA56 travaillera en collaboration avec JA Bretagne principalement sur l'élaboration du SDREA. La priorité de JA56 est d'aller vers un retour de la conditionnalité afin d'avoir un schéma plus proche des besoins du terrain et de valoriser l'installation.

# PERSPECTIVES 2023

## Animations du territoire

-Les adhérents des cantons du Morbihan se mobilisent déjà pour proposer un calendrier d'animations sur l'ensemble de l'année.

Sont déjà prévus pour l'année 2023:

- Au printemps
  - un semi solidaire par le canton de Vannes-Elven
- A l'été
  - un concours de structures de paille sur l'ensemble de notre territoire
- En août
  - la Fête de l'Agriculture avec les cantons de Questembert et Malestroit
  - un repas Moules-Frites organisé par le canton de la Roche Bernard
- En septembre
  - une grande fête type JA Night dans le canton de Grand-Champ
  - une course de caisses à savon sur le territoire de Baud
- A l'automne
  - un repas festif mijoté par le Canton de Muzillac
  - Cohésion département - Soirée adhérents organisée par JA 56

## Communication

-Les Jeunes Agriculteurs du Morbihan souhaitent renforcer leur visibilité lors de la Fête de l'Agriculture 2023 notamment à travers leur stand.

A travers cet évènement, nous avons également la volonté de mettre en lumière "les bonnes pratiques" que nos adhérents ont au quotidien.

-Nous relancerons les interventions dans les classes et accueils de scolaires sur les exploitations.

## P'tit Agri

-Sur l'année 2023, JA56 œuvrera avec ses partenaires pour une diffusion nationale du magazine.

Un travail avec le rectorat pourrait être lancé afin d'appréhender encore plus finement les programmes et pouvoir ainsi entrer plus aisément dans les classes.



# REMERCIEMENTS



Nous souhaitons remercier nos partenaires qui nous accompagnent tout au long de l'année.



Nos remerciements vont tout autant à nos adhérents pour leur implication que ce soit au niveau cantonal, départemental ou au régional.



Cité de l'agriculture  
Avenue du général Borgnis Desbordes  
BP 183  
56005 Vannes Cedex  
  
02.97.63.80.41  
jeunesagriculteursmorbihan.com

Installation :  
Tel : 07.88.72.22.96  
installationja56@gmail.com

Communication & réseau :  
Tel : 07.60.35.09.91  
jeunesagriculteursmorbihan@gmail.com

